

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 15 février 2023 à 19 h au 1300 Rue de l'Étoile à Lévis.

Membres du conseil présents

M. Djika Mondonga-O-Bathobandelye, directeur
M. Guillaume Bilodeau, président
Mme Mélissa Béland, parent
M. Michel Brisebois, parent
Mme Annie Légaré, parent
Mme Julie Sénéchal, enseignante
Mme Lisa De Blois, enseignante
Mme Marie-Claude Lehoux, enseignante
Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante
Mme Nadia Mercier, responsable du service de garde
Mme Julie Lecours, éducatrice en service de garde
M. David Boudreault, parent
Mme Marie-Claude Ouzilleau, personnel professionnel

Membres du conseil absents

Mme Stéphanie Boucher, vice-présidente
Mme Nathalie Lakdja, parent
Mme Mélissa Béland, parent

Invitée

Mme Marie-Claude Lamy, secrétaire
Mme Stéphanie Carrier, représentante comité de bénévoles pour la cour d'école.

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

M. Djika déclare la séance ouverte à 19 h 00. Le quorum est atteint.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 15 février 2023

IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Bilodeau

QUE l'ordre du jour de la séance du 15 février 2023 soit adopté.

CE 21-22-60

Adopté à l'unanimité

1.3 Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 septembre 2022.

Des modifications ont été faites au point 4.1

[Le CSSDN doit poursuivre ses discussions avec la ville pour obtenir des terrains afin de construire de nouvelles écoles sur son territoire.

Des statistiques prévisionnelles ont été présentées. D'autres déplacements sont à prévoir.]

Mme Légaré propose que les informations pertinentes au sujet du déplacement d'élèves apparaissent dans l'Interstellaire.

Des précisions ont été faites au point 3.2

[Dans le nouveau projet éducatif, les élèves ayant 73% sont maintenant reconnus comme étant des élèves à risque, ce qui représente 24 élèves additionnels par rapport au seuil qui était de 69%).]

CE 21-22-61

Il a été demandé que la présentation PP de Mme Marcotte soit partagée et accessible à tous pour des fins de consultation.

IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Bilodeau

QUE le procès-verbal soit adopté

Adopté à l'unanimité

2.0 INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

3.1 Reddition de compte associée à la formation des nouveaux membres du C.É.

M. Djika nous informe que nous avons tous eu la formation.

3.2 Suivi des inscriptions à l'école.

M. Djika nous informe qu'il va nous revenir à la prochaine rencontre avec la grille-matière puisqu'il lui manque des informations.

3.3 Suivi budgétaires 22-23. Allocation aide aux parents.

M. Djika présente ce qui ressemble, à peu de choses près, le budget actuel.

1- Utiliser l'argent reçu du ministère pour ne pas perdre les sommes non utilisées à la fin de l'année.

2- L'équilibre budgétaire a été retrouvé lors du départ de 2 employés.

3- Petit surplus dans le fond 4. Donc il sera possible d'offrir un peu plus d'aide (coup de pouce) aux élèves présentant des besoins.

4- À certains endroits, nous constatons un déficit; à d'autres un surplus; ce qui donne un équilibre.

5- Déjà de prévu:

- Ajout de 10% (1 journée) pour l'orthopédagogue.

- Ajout de soutien additionnel (21 421\$) pour ajouter du service aux élèves en difficulté.

6- Mme Pigeon-Hallée propose d'utiliser les fonds du C.É. (5000\$) pour renouveler et ajouter des jeux de la Ludothèque.

7- Mme Julie Sénéchal propose une formation et/ou une conférence pour les parents.

8- Mme Nadia mentionne qu'elle a des surplus à cause du manque de personnel. Elle prévoit un petit surplus en fin d'année scolaire (juin 2023).

9- Mme Julie Sénéchal demande ce que l'on peut faire comme activité avec le budget (400\$) pour la prévention en toxicomanie.

IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Bilodeau

QUE le budget soit adopté

CE 21-22-62

Adopté à l'unanimité

3.4 Critères de sélection de directions 23-24.

Le C.É. doit désormais transmettre les critères directement à la direction de l'école. La direction générale n'enverra plus de lettre à ce sujet.

3.5 Activités scolaires à approuver.

- Pentathlon des Neiges
(5 disciplines sportives : patin, course à pied, raquette, ski de fond et vélo / 25 élèves de 5e et 6e année – Date : 21 février sur les Plaines d'Abraham – Le coût de l'activité est de 125\$ par équipe, payés par l'école – Nous avons 5 équipes.)
- Vente du sirop d'érable pour le financement de la cour d'école. La lettre explicative sera envoyée dès que l'activité est approuvée.
- 19 juin : 6^e Bora-parc ce sont les parents qui paient
Mme Lisa mentionne qu'il faudra prévoir ce que l'on fera avec les élèves qui ne participeront pas à cette activité.

- 5^e année 4^e année : Salon du livre

Mme Annie se questionne concernant la mise sur pied d'une fondation. M. Djika explique que l'école ne peut pas mettre en place une fondation, toutefois les parents peuvent le faire.

IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Bilodeau

QUE les activités soient adoptées

Adopté à l'unanimité

CE 21-22-63

3.6 Service de garde- semaine de relâche : en cas de tempête?

Du lundi au jeudi
Vendredi = fermée

M. Djika se questionne sur les mesures que nous prendrons en cas de tempête. Mme Nadia mentionne qu'il ne sera pas possible d'offrir le service en cas de tempête à cause de la pénurie de personnel. Notre SDG est jumelée à l'école de l'Odyssey, mais ce ne sera possible pour cette école d'accueillir notre clientèle étant donné qu'elle est complète également pour la semaine de relâche. Mme Annie propose d'informer les parents qu'en cas de tempête le service sera offert seulement pour les urgences. Mme Nadia mentionne qu'il est prévu qu'un message à cet effet sera envoyé aux parents utilisateurs à des fins de prévention.

3.7 Consultation des élèves – sur quoi?

Mme Lisa propose :

- Fête de fin d'année
- Activités parascolaires

3.8 Activité parascolaires – Dimension sportive et culturelle.

- Cheerleading,
- Gardien averti,
- Multi-sports ,
- Théâtre,
- Gymnastique,
- Arts (pas retenu),
- Magie,
- Cirque.

4.0 INFORMATIONS

Aucune

4.1 Suivi au dossier d'embellissement de la cour d'école.

Mme Stéphanie Carrier nous propose :

- 1- Soumission au PSIC pour verdir notre cour d'école. M. Boudreault propose de communiquer avec Mme Isabelle

Demers qui pourrait être intéressée à s'impliquer dans ce projet.

- 2- Course des supers Nova :
27 mai 2023
De 8h à 12h
Limite du nombre de participants à 360.
Parcours au choix (1 km, 2.5 km ou 5 km)
Collations et breuvages offerts.
Fêtes : Jeux gonflables, animation.
Mme Julie Lecours propose d'impliquer son conjoint (Maxi)
- 3- Vente de plants pour potager
Projet clé en main

Mme Carrier demande à M. Djika s'il est possible d'avoir accès au plan à l'échelle de la cour d'école afin de prévoir les étapes des divers projets.

IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Bilodeau

QUE les projets proposés par Mme Carrier au nom du comité des bénévoles soit adoptés.

Adoptés à l'unanimité

M. Djika félicite le comité de bénévoles (25 parents) pour leur implication.

4.2 Programme Passe-Partout pour les 4 ans.

M. Djika nous informe que l'école ne peut pas accueillir de préscolaire 4 ans, mais que nous allons accueillir le Passe-Partout. Cela implique 24 séances avec les enfants seulement, ainsi que 7 séances parents et enfants. Les locaux utilisés pour ce programme seront ceux du SDG, ainsi que le gymnase lorsqu'il sera disponible.

C'est le CSSDN qui s'occupe des inscriptions (30 janvier au 17 mars).

4.3 SÉVEQ au mois de mars

CE 21-22-64

Mesure du climat scolaire des élèves (de 4^e à 6^e année) à l'école. M. Djika a déjà procédé à l'inscription auprès du QSVE avec la chaire de l'Université de Montréal. Les dates seront présentées sous peu au CPEE.

4.4 CORRESPONDANCE

Aucun commentaire.

4.5 MOT DU PRÉSIDENT

M. Bilodeau résume les quelques points de suivi dont le potentiel redécoupage, les activités parascolaires et les consultations auprès des élèves.

4.6 Mot de la direction

M. Boudreault propose que le compte rendu du C.É. soit déposé sur le site afin de mettre en valeur le travail des membres qui s'impliquent et par souci de transparence.

M. Djika explique le nouveau site est en reconstruction.

4.7 Mot du personnel de l'école

Les enseignantes mentionnent qu'elles ont été très gâtées. Un merci spécial au SDG pour les belles attentions.

4.8 Mot du service de garde

Mme Nadia mentionne que les reçus d'impôts seront disponibles bientôt sur Mozaïk. Elle aura une bonne idée des inscriptions lors de la prochaine rencontre du C.É.

Vendredi 17 février: Le thème sera la journée à l'envers.

4.9 Mot du comité de parents

M. Brisebois

5.0 Autres sujets

Mme Annie explique qu'elle est très préoccupée par la qualité du déneigement du stationnement de l'école. Elle remarque

que la sécurité des enfants a été compromise lors de la dernière bordée de neige. M. Djika mentionne que le déneigeur actuel est à l'écoute et qu'il enverra un courriel sous peu pour faire le suivi.

6.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

12 avril 2023

7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Guillaume Bilodeau

QUE la séance soit levée.

CE 21-22-65

Adopté à l'unanimité

Durée : 2 h 20

Président

M. Guillaume Bilodeau

Directeur

M. Djika Mondonga-O-Bathobandelye